



Laboratoire Biens Normes et Contrats
E.A. 3788



RIUESS

Réseau Interuniversitaire de
l'Economie Sociale et Solidaire

Site : www.riuess.org

Les XXIIe Rencontres du RIUESS Organisées par le Laboratoire Biens Normes Contrats (LBNC) Fédération de Recherche FR3621 AGORANTIC

LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL A LA LUMIERE DE L'ESS

**Avignon Université
24-25-26 Mai 2023**

Les XXIIe Rencontres du RIUESS ont pour ambition d'explorer les ressorts et les logiques de développement territorial au regard de l'économie sociale et solidaire (ESS). Il s'agit de proposer un état approfondi des recherches en ESS ou se situant dans le champ de l'ESS, sous différents angles problématiques disciplinaires ou transversaux. Par conséquent, ces rencontres sont ouvertes à toutes les SHS (économie, science politique, sociologie, sciences de gestion, sciences de la communication, droit, géographie, anthropologie, philosophie), en invitant à un dialogue interdisciplinaire tout en y associant les acteurs-riche.s des organisations instituées de l'ESS (OESS).

Considérant le territoire comme un construit social, politique, économique et productif, espace structuré et dynamisé par les différents acteurs le composant, il convient de ne pas le rabattre au territoire physique ou administratif. Le territoire n'a de sens que s'il résulte d'activités vécues, de coordinations situées, de coopérations projetées ou concrétisées, jusqu'à pouvoir donner lieu à des écosystèmes sociopolitiques et socioéconomiques. En 2005, les 5^{èmes} Rencontres de l'ESS (Université Aix-Marseille) ont abordé le territoire partant de différentes grilles de lecture de l'évolution de l'ESS (RECMA, Dossier Economie Sociale et Territoire, n°296, mai). Ces deux dernières décennies, nombreuses sont les publications universitaires attachées à traiter du développement territorial par le prisme des sujets discutés et examinés en ESS.

Caractériser le développement territorial implique une compréhension des déroulés et facteurs de construction historique, une perception fine des structurations socio-économiques, socio-culturelles et socio-politiques. L'intensité et les contenus des liens de coordination et de coopération entre différents acteurs dépendent des représentations ainsi que des pratiques sociales et institutionnelles. Les modes de gouvernance multi parties prenantes reposent sur

des dispositifs élaborés et portés communément par des acteurs et organismes publics, des entreprises, des organisations représentatives de la société civile. Les OESS – coopératives, associations, mutuelles ou fondations – participent au maillage territorial et à la révélation-valorisation des ressources territoriales, par leur engagement dans des trajectoires collectives de développement social local et de développement économique.

Les approches territoriales permettent d'étudier et d'analyser les formes relationnelles de coordination entre OESS, entre coopérations et concurrences, entre alliances stratégiques et stratégies d'appropriation, entre autonomie et dépendance aux pouvoirs publics. Leur gouvernance (interne et externe) ainsi que leur modèle socioéconomique connaissent une évolution notable qui transforme leurs rapports au territoire. De manière concomitante, il apparaît essentiel de prendre en compte les (con)fédérations et réseaux professionnels nationaux, fortement influencés par la segmentation des politiques publiques, afin de cerner leurs traductions sectorielles et territoriales. En prolongement, le territoire s'avère l'échelle pertinente de la formation de coalitions transversales appuyées sur des spécificités et singularités locales.

Comment penser alors les articulations et imbrications dans une perspective multi-niveaux, du local au national, tout en distinguant les formes d'engagement territorial endogène des formes exogènes ?

Quelles variables territoriales retenir afin de cerner la diversité de l'ESS, généralement abordée à partir de variables socio-économiques (taille, Chiffre d'affaires / budget, emploi, professionnalisation/bénévolat, financements Etat/Marché, partenariats, innovations et évaluations, ...) ?

Quelles significations et quelles manifestations de l'inscription ou de l'ancrage territorial des OESS peut-on mettre en exergue afin de préciser leurs contributions à façonner et développer un territoire ?

Comment participent-elles et suivant quelles modalités et quels processus à la régulation, viabilité, reconfiguration et attractivité territoriale ?

Quelle attention doit-on porter aux conceptions de l'action publique territoriale en direction de l'ESS en les confrontant aux préoccupations centrées sur les stratégies économiques des entreprises sociales ou sur les initiatives citoyennes ?

Les XXIIe rencontres universitaires du RIUESS permettront d'enrichir la connaissance et les méthodes d'appréhension du développement territorial à la lumière de l'ESS, en croisant une pluralité d'analyses à l'aune de recherches pluri et interdisciplinaires. La programmation de trois conférences et d'une table-ronde a pour objet de fournir et de clarifier des problématiques d'ensemble, de fournir des clés de compréhension, de soulever des questionnements, de susciter des échanges-débats et de nourrir la réflexion.

Format des propositions :

Les propositions à soumettre et les communications sont à rédiger en français.

Elles peuvent prendre différentes formes (modélisation théorique et/ou statistiques, étude de cas ou typologiques, analyses critiques, partage d'expériences, table ronde chercheur-ses/acteur-rices, etc.) et peuvent s'inscrire dans des panels collectifs à présenter précisément (thème général à énoncer, intitulé des communications, auteurs-rices mobilisé.e.s).

Les collaborations entre chercheur-ses et acteur-rices sont encouragées. Les étudiant-es en doctorat ou en Master 2 sont également invité-es à faire des propositions.

Les propositions de communication doivent prioritairement s'inscrire dans l'un des six axes suivants, mais des communications hors axes peuvent être acceptées si elles s'inscrivent dans la thématique générale du colloque.

Axe 1 : Les entreprises de l'ESS territorialisées

Les entreprises de l'ESS se sont développées en lien avec les besoins, peu ou mal satisfaits, rencontrés sur leur territoire afin de proposer une réponse en proximité sociale et géographiques avec les citoyens, tout en respectant les spécificités propres de chaque territoire. Cette approche peut conduire à interroger plus particulièrement les points suivants :

- *Entreprises de l'ESS territorialisées et entreprise « responsable »* : Cette approche territorialisée de l'entrepreneuriat vient enrichir les réflexions sur la notion « d'entrepreneuriat responsable » (Lesage, 2020) et questionne leur rôle socio-économique selon une dimension spatiale, jusqu'alors considérée en « transversal ».
- *Entreprises de l'ESS territorialisées et politiques publiques* : quelles relations établir entre les entreprises de l'ESS, le territoire et les politiques publiques ? Est-elle source d'intelligence territoriale ? En quoi participent-elles à un « autre » modèle de développement durable local ?
- *Entreprises de l'ESS territorialisées et modèle économique* : elles structurent le territoire, créent une dynamique entre les acteurs (ex : les Amap avec la défense de l'agriculture paysanne), redonnent vie à des territoires en se réappropriant des friches industrielles, en créant des tiers-lieux... Quels sont les (r)apports au territoire de leur modèle économique à but non lucratif ?
- *Entreprises de l'ESS territorialisées et stratégie* : le territoire est-il un choix ? une opportunité stratégique ? Favorise-t-elle le déploiement de l'entrepreneuriat collectif ? (ex : le cas des pôles territoriaux de coopérations économiques). Le territoire, objet ou méthode de la stratégie des entreprises territorialisées de l'ESS ?
- *Entreprises de l'ESS territorialisées et emploi* : comment la dynamique d'emploi s'organise-t-elle ? Cette logique territoriale conduit-elle à de nouvelles organisations de l'emploi dans l'ESS ? Les Entreprises à But d'Emploi font-elles Territoires ? Ou bien le territoire structure-t-il les Entreprises à But d'Emploi ?
- *Entreprises de l'ESS territorialisées et innovation* : le territoire impulse-t-il une émulation créative ? Quel(s) type(s) d'innovation émergent de ces entreprises ?

Il s'agit de pistes de réflexion, dont la liste est loin d'être exhaustive, qui vous invitent à proposer votre contribution (théorique, études de cas... expérimentation) pour mettre en avant le rôle joué par les entreprises de l'ESS inscrites et pas seulement « ancrées » dans une logique territoriale.

Axe 2 : Les alternatives solidaires territorialisées

Coopératives intégrales, AMAP, Repair café, Sel, monnaies locales, Cigales, épicerie solidaire, etc., la plupart des initiatives solidaires se revendiquant alternatives au capitalisme disent s'ancrer dans un territoire spécifique. Les contributions devront analyser les relations entre ces initiatives solidaires et leur(s) territoire(s). Leur ancrage territorial est sans doute une manière de lutter contre la globalisation économique et de limiter l'empreinte écologique de leurs activités tout en visant des formes de transition socio-écologique.

Mais cet ancrage proclamé débouche sur plusieurs questions :

- a) Au-delà d'être postulé, cet ancrage doit être questionné et démontré. Comment dans la réalité s'incarne-t-il ? Comment se traduit le processus de mobilisation et de valorisation des ressources territoriales ? Quelle coordination et mobilisation des acteurs du territoire ? Quels habitants sont concernés, quelle zone géographique concernée, quel découpage administratif revendiqué ou contesté ?
- b) Comment qualifier les rapports entre ces initiatives et leur territoire d'intervention ? Qu'apportent ces initiatives aux territoires sur lesquels elles se déploient ? Ces alternatives territorialisées sont-elles différentes en ville et en milieu rural ? Sont-elles concurrencées par des démarches plus commerciales et moins ancrées sur le territoire ?
- c) Ces alternatives restent-elles isolées ou se fédèrent-elles ? Dans le second cas sous quelle forme (réseau, fédération) ? Participent-elles à des réseaux d'acteurs territoriaux ou à renforcer des mécanismes de coopération territorialisés ? Favorisent-elles une forme de maillage territorial ?
- d) Comment ces alternatives pensent-elles l'international pour éviter les égoïsmes locaux ? L'altermondialisme dont elles étaient parties-prenantes est-il encore d'actualité pour elles-mêmes et leurs regroupements ?

Pour répondre à ces questions et à bien d'autres (la liste n'est pas exhaustive), nous attendons tout autant des études empiriques que des réflexions théoriques. Les études concernant des alternatives du Sud et/ou des comparaisons Nord Sud seront appréciées avec intérêt et bienveillance.

Axe 3 : L'ESS face à l'action publique locale

Inscrit dans une perspective issue de la sociologie de l'action publique, cet axe propose de questionner les relations entre les structures actives dans le secteur de l'ESS et l'action publique locale. Ainsi, les contributions attendues pourront se situer à la croisée de deux mouvements, complémentaires : celui de l'extension d'une logique marchande au sein de l'action publique, et celui de l'avènement et l'institutionnalisation de dispositifs promouvant la co-construction de l'action publique locale, en soutien de dynamiques de territoire nécessairement singulières et diverses.

Dès lors, trois ensembles principaux d'interrogations semblent émerger.

Un premier questionnement cible l'ESS en terme d'objet d'action publique locale, ou en d'autres termes de quoi l'ESS est-elle le nom localement ? Il s'agira ici de caractériser ce que sont les politiques locales de soutien à l'ESS : quels sont les outils et dispositifs utilisés par les collectivités ? Comment l'ESS émerge comme problème public local ? Les objectifs assignés à l'ESS sont-ils identiques d'une collectivité à l'autre, d'un territoire à l'autre ? Peut-on parler de standardisation des politiques de soutien à l'ESS de la même façon que l'on observe par exemple une standardisation des politiques urbaines ou des politiques de démocratie participative ?

Ensuite, il importe de s'intéresser aux effets de des mouvements de marchandisation de l'action publique et d'ouverture de l'action publique aux intérêts privés sur les structures de l'ESS. Comment ces structures rendent compatibles (avec plus ou moins de succès), sur un plan aussi bien interne qu'externe, les fonctions et rôles qui leurs sont assignés par les acteurs publics ? Comment une organisation de l'ESS peut devenir opératrice ou co-conceptrice de l'action publique ?

Enfin, un dernier ensemble de questions porte sur les effets de ce double mouvement sur les structures de l'ESS. De la même façon que la littérature a identifié les effets sur le secteur associatif de la proximité avec les pouvoirs publics, qui en a progressivement incorporé les modes de fonctionnement, nous proposons à un niveau plus macro de déterminer à quel point ces évolutions participent (ou non) d'une dualisation, éventuellement sectorialisée, du champ de l'ESS. Ces évolutions de l'action publique amènent-elles à favoriser un ou plusieurs profils parmi les structures de l'ESS ? Quels types de configuration politico-institutionnelles locales conduisent à développer des politiques de soutien à l'ESS ? Les structures de l'ESS sont-elles perçues comme de nouvelles formes associatives, en capacité de pallier les carences du marché notamment pour les publics les plus éloignés de l'emploi, tout en étant dans une forme de dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics ? Ou, à l'inverse, sont-elles identifiées comme de nouvelles formes entrepreneuriales, assumant un objectif de rentabilité de leurs activités et donc assimilées aux entreprises plus classiques ?

Les interrogations préalablement listées ne sont pas exclusives, les questionnements connexes sont les bienvenus. Les propositions de communication devront mettre en évidence les cadres théoriques et les terrains mobilisés.

Axe 4 : Territoires, proximités et diversités philanthropiques

Au sein du secteur philanthropique, les fondations et fonds de dotation sont dorénavant reconnus dans le champ de l'ESS (loi Hamon de 2014). Ce secteur connaît un souffle nouveau, une expansion et une diversification de ses motifs et pratiques ces trois dernières décennies. Pas moins de huit formes juridiques coexistent : fondations d'utilité publique, abritante ou abritée, fondation d'entreprise (1990), fonds de dotation (2008), fondations hospitalières (2007) ou universitaires (2007). D'impulsions citoyenne, familiale, entrepreneuriale ou publique, leurs modes opératoires, distributeur, opérateur, collecteur, évolueraient également vers des pratiques mixtes, à l'appui de partenariats, voire d'ensemblers. Que recouvre cette diversification ? Quels en sont les motifs, les

caractéristiques, les processus d'intervention ? Quelles transformations socioéconomiques et socio politiques révèlent-elles ? Que nous dit-elle de la philanthropie comme institution (Duvoux, 2015) ou de son caractère stratégique (Pache, Gautier, 2020) ? La philanthropie semblerait traversée par différents courants (venture philanthropy, philanthropie communautaire, ...) : tout comme l'ESS, le secteur philanthropique serait-il constitué d'un continuum entre économie alternative et entrepreneuriat social ?

Si cette diversification n'est pas exclusivement dédiée aux territoires, ces derniers, par les proximités créées (Boschma, 2005), constitueraient un cadre d'analyse ouvert, potentiellement une « loupe » pour mieux saisir les visées et enjeux institutionnels et appréhender les logiques interactionnistes voire systémiques. Quelles relations des acteurs philanthropiques au(x) territoire(s) et à leurs acteurs, habitants, associatifs, publics, entrepreneuriaux ? Les enjeux de patrimonialisation jouent-ils un rôle au regard du développement territorial et, si oui, le(s)quel(s) ? En quoi la promotion de la notion de Fondation Territoriale (CFF, 2013), inspirée des *Community Foundations*, constitue-t-elle une réponse adaptée aux enjeux territoriaux, dans quelles complémentarités, coopérations ou concurrences aux autres initiatives philanthropiques ?

Dans de nombreux domaines – emploi, santé, jeunesse en particulier en zone urbaine, agriculture, socialisations (tiers lieux, cafés associatifs), culture, économie, ...des fonds s'appuient sur une diversité d'initiatives de l'ESS, en particulier le champ associatif. Comment qualifier ces synergies centrées sur les relations fondations-associations ? Ou encore, comment les fondations d'entreprises, le plus souvent instrument d'une politique RSE, s'articulent-elles aux enjeux de l'intérêt général territorial ? Les divers contextes socio-économiques et socio-politiques locaux (inégalités de différentes natures, vulnérabilités, ...) ou plus globaux (climat, etc.) influent-ils sur les modes d'intervention philanthropiques, et comment ? Le territoire est-il cause, instrument, terrain ? Et quelles sont les relations des territoires au fait philanthropique ?

Axe 5 : les recherches-actions territorialisées de l'ESS

Les recherches-actions entendues de manière extensive, incluant les recherches participatives, collaboratives ou les sciences citoyennes, sont très diverses et ouvrent à des recherches originales et implicationnelles. Le *Handbook of action Research* (Reason, 2000) en distingue différentes catégories : la recherche communautaire, la recherche-action pour la conduite du changement, l'intervention systémique, l'enquête collaborative, ... Elles ont pour point commun d'associer, selon des protocoles très divers, des professionnels de la recherche, des acteurs et actrices dits de terrain dans un objectif de production de connaissance. Ces recherches se fondent donc sur un principe de reconnaissance des savoirs expérientiels à côté des savoirs scientifiques ou académiques et visent à produire des connaissances associant des savoirs scientifiques, des savoirs professionnels et des savoirs expérientiels des personnes directement concernées par une question de recherche. Il s'agit d'une part, d'une forme de réappropriation citoyenne en terme notamment de justice cognitive, apte à déjouer les effets des dominations et d'autorité de la recherche académique, et d'autre part, on peut également apparenter ces démarches à une forme d'émancipation démocratique par la reconnaissance des savoirs expérientiels des personnes, qui sont en général marginalisés et invisibilisés, capables ainsi d'élaborer leurs propres ressources interprétatives et cognitives utiles à la production scientifique comme au débat public.

Depuis toujours, l'ESS entretient un lien étroit avec les recherches-actions dans les domaines, par exemple, de l'éducation populaire ou des coopératives avec le Collège coopératif de Henri Desroches. En mettant l'accent sur la participation active, les formes d'engagement, d'émancipation et de transformation sociale la recherche-action s'avère être un outil de recherche adapté à la compréhension des dynamiques de l'ESS. Dans ce sillage, cet axe 5 des rencontres du RIUESS souhaite investir une déclinaison des recherches-actions qui existent de longue date dans le champ associatif de l'éducation populaire, du sport ou de la culture et celles qui émergent en lien avec la re-territorialisation de l'ESS autour de nouveaux objets : les monnaies locales, les circuits-courts et, plus encore, les tiers-lieux, les pôles territoriaux de coopération économique ou les expérimentations territoires zéro-chômeur de longue durée.

Ainsi, dans les contributions attendues, il sera question de mettre en exergue cette relation étroite et spécifique entre ESS et recherche-action à partir de plusieurs questionnements et en se rapportant, par exemple, à des recherches-actions sur des objets de l'ESS à dimension territoriale ;

à l'épistémologie des recherches actions territorialisées ; à la dimension d'expérimentation sociale dans la création d'espace de recherche-action territorialisée ; à la diversité des recherches actions territorialisées de l'ESS : conflits ou complémentarités ; aux postures dans les recherches-actions territorialisées des chercheurs engagés de l'ESS : entre recherche et pratique ; à la dimension d'émancipation et de transformation sociale des recherches-actions territorialisées de l'ESS, D'autres ouvertures ou axes d'analyse sont bien évidemment à imaginer pour mieux cerner les enjeux et spécificités des recherches-actions territorialisées de l'ESS.

Axe 6 : L'inter-territorialité de l'ESS

L'ESS occupe une place originale dans le développement territorial par son ancrage historique, social et symbolique dont elle tire des capacités à produire des richesses pour un développement territorial plus équitable, écologique et solidaire. L'inter-territorialité consiste à voir plus loin, à se mettre en perspective parmi d'autres territoires et d'autres communautés pour construire les fils de liens de coopération qui structurent « l'inter » monde, entre ceux d'ici et ceux d'ailleurs. Car, au fond, si ce qui distingue fondamentalement l'ESS de l'économie capitaliste mondialisée, c'est le fait que ses projets sont en grande partie ancrés sur le territoire, elle n'est pas pour autant une économie fermée et identitaire et prône la mise en réseau et la coopération au-delà du territoire. Par hypothèse, nous posons que l'ESS dispose de ressources spécifiques pour développer une politique d'ouverture sans renoncer à son autonomie sur un territoire, pour négocier des formes de coopération ou d'alliance avec des acteurs d'autres territoires malgré les tensions liées à la concurrence. Elle cherche ainsi à faire vivre l'inter-territorialité par des projets créatifs et alternatifs pour rendre habitables des territoires délaissés sans menacer l'équilibre des autres territoires.

Ce cadre problématique est traversé par différentes questions énoncées ci-dessous :

- Territoire de territoires, l'inter-territorialité de territoires à dimensions multiples : L'espace, selon les échelles, peut ainsi être interrogé comme instance de régulations interterritoriales. Comment se définit le territoire d'appartenance, suivant quelle échelle et quelle grille d'analyse ? Derrière chaque « territoire » se cachent des territoires, invisibles, le territoire recèle de multiples territoires.
- Ouvertures, porosité et échanges interterritoriaux : entre territoires urbains et ruraux, entre des villes sur un territoire de proximité, entre les quartiers, le péri-urbain et la ville, entre voisins d'une même « frontière », quelles sont les dimensions multiples de ces coopérations interterritoriales ? Quels enseignements peut-on tirer de la coopération décentralisée de proximité (institutionnalisée) et de la coopération décentralisée Nord-Sud ?
- Coopérations et alliances : quels sont les lieux porteurs de dynamiques interterritoriales ? Sous quelle(s) forme(s) juridique(s) et selon quelles modalités de coopération socio-économique ? Quels sont les supports et les contenus de la coopération ? Quelle place accordée à la réciprocité ? Avec qui coopère-t-on, quels types d'acteurs ? Quelles sont les nouvelles solidarités émergentes ? Quels sont les freins et les leviers pour négocier des compromis pratiques entre autonomie(s) et interdépendance(s) ? Quel partage de ressources et de charges afférentes ?
- Plus spécifiquement, on pourra interroger l'accès aux ressources territoriales : quelles sont les entités (privées, publiques) qui prétendent à un accès légitime à ces ressources ? Comment les acteurs prennent en charge les droits d'usages et la préservation de l'accès aux communs (eau, forêts, terres) ?
- La question de l'accueil interterritorial : quelles sont les formes d'hospitalité à promouvoir pour les voyageurs et les habitants ? L'ESS s'engage-t-elle dans la réalisation de lieux d'expérimentation d'une inter-territorialité culturelle et de lieux d'apprentissage de la coopération interterritoriale ? Permet-elle de vivre l'inter-territorialité ? Quelles sont les pratiques qui participent d'une habitabilité des territoires par des échanges et la production de nouveaux savoirs interterritoriaux ? Y compris à l'échelle internationale ?

Cet axe ouvre de nombreuses perspectives à des développements théoriques et méthodologiques. Toutefois, les communications reposant sur des témoignages et expériences d'acteurs de l'ESS seront également appréciés.

Les doctoriales du RIUESS : Comme chaque année, le RIUESS accueillera sur une demi-journée, le mercredi 24 mai 9h-11h30, des doctorant-es (ou étudiant-es de M2 avec un projet de thèse) en ESS. Par groupe de 3-4, ils-elles discuteront de leurs recherches avec un-e enseignant-e-chercheur-se. Ces doctoriales concernent toutes les disciplines, et ne doivent pas être intégrées dans les axes thématiques du colloque.

Un temps particulier sera dédié aux doctorant-es CIFRE concernant les problématiques propres que peuvent rencontrer ces jeunes chercheur-ses, en lien notamment avec leur posture épistémologique partagée entre les attentes de la structure et les exigences académiques.

Contacts : doctorants@riuess.org

COMITE SCIENTIFIQUE DES XXIIIE RENCONTRES

Achir Mohamed (Université de Tizi Ouzou - Algérie), Bassi Andrea (Université Bologne - Italie), Blanc Jérôme (Sciences Po Lyon), Bidet Eric (Université du Mans), Billaudeau Valérie (Université Angers), Bioteau Emmanuel (Université Angers), Bory Anne (Université Lille 1), Bouchard Marie (Université du Québec Montréal – UQAM - Canada), Bourbousson Céline (Université de Nice), Bourdeau-Lepage Lise (Université Jean Moulin Lyon 3), Cairo Crocco Mariagrazia (Université Aix-Marseille), Chabaud Didier (IAE Paris Sorbonne Business School), Chevallier Marius (Université Limoges), Combes-Joret Monique (Université Reims), Degavre Florence (Université Louvain - Belgique), Draperi Jean-François (CNAM Paris), Dufeu Ivan (Université Angers), Enjolras Bernard (Institute for Social Research, Oslo - Norvège), Eynaud Philippe (IAE Paris Sorbonne Business School), Ferraton Cyrille (Université Paul Valéry Montpellier 3), Filippi Maryline (Université Bordeaux Montaigne), Fraisse Laurent (LISE-CNAM Paris), Frère Bruno (Université Liège - Belgique), Goujon Daniel (Université Saint Etienne), Hiez David (Université Luxembourg), Itçaina Xabier (Sciences Po Bordeaux), Jany-Catrice Florence (Université Lille1), Klein Juan-Luis (Université du Québec à Montréal – UQAM - Canada), Lamarche Thomas (Université de Paris Diderot), Lanciano Emilie (Université Lyon 2), Laroussi Houda (Université de Carthage - Tunisie), Laville Jean-Louis (CNAM Paris), Mertens Sybille (Université de Liège - Belgique), Maisonnasse Julien (Université Aix-Marseille), Martine Le Friant (Université Avignon), Monier Anne (EHESS, Chaire Philanthropie ESSEC), Ndiaye Abdourahmane (Université Bordeaux Montaigne), Paché Gilles (Université Aix-Marseille), Para Carmen (Université de Barcelone - Espagne), Pecqueur Bernard (Université Grenoble Alpes), Pierre Geneviève (Université Orléans), Raulet-Croset Nathalie (IAE Paris Sorbonne Business School), Rosapbé Sandrine (Université Rennes 1), Rozier Sabine (Université Paris-Dauphine), Urasadettan Jennifer (Université Rennes 2)

COMITE SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION DU RIUESS :

Abhervé M. – Université Paris Est Marne la Vallée – Trésorier RIUESS, Bucolo E. – CNAM Paris, Caire G. – Université Poitiers, Cervera M. – Université Metz, Combe J. – Novetat / MES / RIPESS , Dacheux E. – Université Clermont-Auvergne, Defalvard H. – Université Paris Est Marne la Vallée, Duverger T. – Sciences Po Bordeaux, Fare M. – Université Lyon 2, Gardin L. – Université Polytechnique Haut de France, Gianfaldoni P. – Université Avignon – Coordination des Rencontres, Glémain P. – Université Rennes 2, Lapoutte A. – Université Lyon 2, Lavilluniere E. – Institut Européen pour l'Economie Solidaire, Lethielleux L. – Université Reims, Lhuillier V. – Université de Lorraine , Manoury L. – Université Haute Alsace, Petrella F. – Université Aix-Marseille, Richez-Battesti N. – Université Aix-Marseille, Stoessel-Ritz J. – Université Haute Alsace, Vallade D. – Université Montpellier

COMITE SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION LOCAL – AVIGNON UNIVERSITE

Administration, secrétariat et logistique : Philippe Mori – Responsable administratif LBNC (Université Avignon).

G. Depoorter – Science Politique, P. Derioz – Géographie, F. Fulconis – Sciences de Gestion, P. Gianfaldoni – Economie Politique, B. Gomes – Droit, O. Hamzaoui – Science Politique, Y. Hascoet – Géographie, D. Josselin – Géographie, J. Joubert – Sciences économiques, Ch. Lagier – Science Politique, directrice du LBNC, G. Marrel – Science Politique, Doyen de l'UFR Droit-Économie-Gestion, J. Merlet – Sciences économiques, P.-H. Morand – Sciences économiques, A. Paradas – Sciences de Gestion, J. Sainty – Science politique, E. Triquet – Information Communication

MODALITES PRATIQUES, CALENDRIER ET VALORISATION

La date limite de réception des intentions de communications est fixée au 2 décembre 2022. A faire parvenir à Patrick Gianfaldoni : patrick.gianfaldoni@avignon.fr
→ en spécifiant dans l'objet du message RIUESS 2023.

Les propositions de communication doivent préciser :

- le format de la communication proposée (modélisation théorique, étude de cas, réflexion critique, partage d'expériences, participation table-ronde),
- le sujet traité et l'apport en savoirs et connaissances empiriques ou scientifiques. Pour les contributions à vocation scientifique, inclure la méthodologie et la bibliographie (au moins cinq références).

Chaque proposition sera évaluée en double aveugle dans le cadre des trois comités scientifiques des Rencontres. Toute soumission de communication devra se composer de deux éléments distincts :

1. La fiche d'identification complétée (en page suivante)
2. La proposition proprement dite de 7000 signes maximum (hors bibliographie), identifiée par son seul acronyme précisant l'axe.

La réponse, acceptation ou refus, parviendra début janvier 2023.

Les communications déposées avant le 13 mai 2023 sur le site des Rencontres seront sélectionnées en vue d'un ouvrage collectif ou d'une soumission à revue académique dans un dossier spécial.

Les Rencontres auront lieu les mercredi 24 et jeudi 25 mai à l'Université d'Avignon (Campus Hannah Arendt – Centre-Ville), et le vendredi 26 mai dans la Tour LUMA à Arles. Des cars seront affrétés pour transporter les participant.e.s d'Avignon à Arles le jeudi 25 en fin de journée. Le repas et la soirée festive du jeudi 25 mai se dérouleront au parc des Ateliers à Arles.

Aussi, en cas d'acceptation de leur proposition, communiquerons-nous aux auteurs-rices le programme des rencontres et nous leur conseillerons de réserver rapidement :

- le moyen de transport à la veille du week-end de Pentecôte,
- une chambre d'hôtel rapidement, car Avignon et Arles sont extrêmement touristiques et visitées dans la période des Rencontres du RIUESS. Nous proposerons dans notre message d'acceptation trente chambres bloquées dans des différents Hôtels jusqu'en février 2023 (dans chacune des deux villes et correspondant aux tarifs universitaires).

Frais d'inscription estimés :

Participants communicants : 75 euros (repas-soirée du jeudi 25 mai compris)

Participants non communicants (enseignants-chercheurs, salarié.e.s et dirigeant.e.s professionnel.le.s ESS, technicien.ne.s et élu.e.s Collectivités) : 60 euros (repas-soirée du jeudi 25 mai compris)

Étudiants non communicants (Master 2, doctorants et participants doctorales) et bénévoles ESS : 40 euros (repas-soirée du jeudi 25 mai compris)

Inscription participants non communicants pour une journée de colloque (mercredi, jeudi ou vendredi) : 15 euros (sans repas-soirée du jeudi 25 mai)

**Fiche d'identification pour les propositions de communications
RIUESS 2023**

Titre de l'intervention :

Acronyme de 5-8 lettres d'identification¹ :

Axe(s) :

Coordonnées de la personne référente déposant la proposition de communication

Nom :
Prénom :
Fonction et structure :
Adresse mail :
Numéro de téléphone :

Format de la communication proposée :

Coordonnées des autres personnes impliquées dans la proposition

Prénom NOM :
Poste et structure :
Adresse mail :
Prénom NOM :
Poste et structure :
Adresse mail :
Prénom NOM :
Poste et structure :
Adresse mail :

¹ La proposition de communication ne doit contenir aucun élément d'identification autre qu'acronyme de 5-8 lettres qui doit constituer le nom du document.